

Ausonius Éditions
— Scripta Antiqua 53 —

Nîmes et ses Antiquités
Un passé présent XVI^e-XIX^e siècle

édité par
Véronique KRINGS
& François PUGNIÈRE

ouvrage édité avec le concours
de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard,
avec le soutien de la mairie de Nîmes et celui de PLH-ERASME

Diffusion De Boccard 11 rue de Médicis F - 75006 Paris
— Bordeaux 2013 —

Notice catalographique :

Krings, V. et F. Pugnère, éd. (2013) : *Nîmes et ses Antiquités. Un passé présent XVI-XIX^e siècle*, Ausonius Scripta Antiqua 53, Bordeaux.

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausonius.u-bordeaux3.fr/EditionsAusonius>



Diffusion De Boccard

11 rue de Médicis

F - 75006 Paris

<http://www.deboccard.com>

Directeur des Publications : Olivier Devillers

Secrétaire des Publications : Stéphanie Vincent

© AUSONIUS 2013

ISSN : 1298-1990

ISBN : 978-2-35613-082-2

Achévé d'imprimer sur les presses

de l'imprimerie BM

Z.I. de Canéjan

14, rue Pierre Paul de Riquet

F - 33610 Canéjan

juin 2013

Illustration de couverture :

Nîmes. 3, plan de l'Aspic. Frise de la porte.

Cliché F. Pugnère.

Interprétation alainmaes.be

Auteurs

Françoise Bercé	Conservateur général du Patrimoine, honoraire
Hélène Bocard	Conservateur en chef du Patrimoine, en poste à l'INHA
Gérard Caillat	Docteur en histoire, direction de la Culture de la ville de Nîmes
Odile Cavalier	Conservateur en chef du Patrimoine, chargée des collections antiques. Musée Calvet, Avignon
Flore César	Doctorante en histoire de l'art moderne (CRISES), université Paul Valéry-Montpellier III
Michel Christol	Professeur émérite d'histoire romaine à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) (ANHIMA)
Marianne Freyssinet	Doctorante en histoire de l'art moderne (CRISES), université Paul Valéry-Montpellier III
Véronique Krings	Maître de conférences à l'université de Toulouse (UT2) (PLH-ERASME)
Victor Lassalle	Conservateur honoraire du Patrimoine
Frédérique Lemerle	Directrice de recherche au CNRS, CESR, Tours
Odile Parsis-Barubé	Maître de conférences HDR d'histoire contemporaine à l'université Lille Nord de France (UDL3), Institut de recherches historiques du Septentrion (UMR CNRS 8529)
Pierre Pinon	Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville
François Pugnière	Docteur en histoire
Gilles Sauron	Professeur à l'université de Paris-Sorbonne
Pierre Tardat	Ancien professeur au Lycée Dhuoda de Nîmes
Pascal Trarieux	Conservateur du Patrimoine. Directeur du musée des Beaux-Arts, Nîmes

Sommaire

François Pugnère, <i>Propos liminaires</i>	9
Véronique Krings, <i>Prologue</i>	12

Panorama

Gérard Caillat, <i>La place des monuments antiques dans l'espace public à l'époque moderne : l'exemple de Nîmes</i>	35
Odile Parsis-Barubé, <i>Mutations du statut des "antiquités" dans la culture historique en France, des Lumières au romantisme</i>	53

De la Renaissance à l'âge classique

Frédérique Lemerle, <i>La réception des antiquités nîmoises (1500-1650)</i>	73
Victor Lassalle, <i>L'héritage de l'Antiquité dans l'architecture nîmoise de la Renaissance et de l'époque classique</i>	89
Flore César et Marianne Freyssinet, <i>Curiosité antiquaire (1600-1750) : un antagonisme présupposé entre Nîmes et Montpellier ?</i>	119

Le Siècle des lumières

François Pugnère, <i>Antiquaires et Antiquité à Nîmes au Siècle des lumières</i>	135
Michel Christol, <i>Un faux épigraphique de l'abbé Folard : une perversion du goût ?</i>	155
Odile Cavalier, <i>"Né pour former un cabinet comme La Fontaine pour écrire des fables". Les pagodes et marmousets du chanoine Pichony (1711-1785)</i>	169
Pierre Pinon, <i>Les Antiquités de la France de Charles-Louis Clérisseau</i>	209
Pascal Trarieux, <i>Les portraitistes de la Maison Carrée</i>	227

Le XIX^e siècle

Françoise Bercé, <i>Restaurer au XIX^e siècle ?</i>	249
Pierre Tardat, <i>Un antiquaire dans la "cité des Antonins" : Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867)</i>	267
Hélène Bocard, <i>L'Antiquité photographiée : l'exemple de Nîmes (1840-1870)</i>	283
Gilles Sauron, <i>Épilogue</i>	311
Bibliographie générale	315
Index des noms de personnes	325
Résumés	331



Fig. 9. *Temple de Nîmes, connu sous le nom de Maison Carrée*, gravure à l'eau forte et au burin. Bance et Baltard, in : Laborde 1816. Cliché F. Pugnère.

Fig. 10. *Vue de la face opposée au péristyle de la Maison Carrée*, gravure à l'eau forte et au burin. Bance et Baltard, in : Laborde 1816. Cliché F. Pugnère.



Fig. 11. *Vue de la Maison Carrée de Nîmes*, Vérany Guérin, dessin à la plume au lavis avec rehauts, 1787. Nîmes, musée des Beaux-Arts. Cliché F. Pugnère.

éclairage pour l'utilisation de la chambre claire. La présence d'éléments représentatifs du cadre de vie contemporain donne ainsi un effet très naturaliste à la scène : petites maisons à pignons aux fenêtres ouvertes, cheminée fumante, évocation du mur et du jardin des Augustins, aussi bien que le désordre d'objets au premier plan. Le pittoresque de la scène réside autant dans l'aspect anecdotique – au sens que revêt cet adjectif de nos jours – que dans celui qu'il pouvait avoir dans les siècles passés. Le *pittoresco* n'est pas aisé à traduire en français. Bien au-delà de ce qui est pictural, il désigne ce qui est de nature à être peint : l'art de la peinture à la fois au sens technique et au sens esthétique.

Cet aspect naturaliste et pittoresque²⁷ nous rapproche donc de l'art de la représentation des ruines, pratiquée à Rome par les peintres réputés dans le genre des *vedute* et des "caprices", en particulier ceux de Giovanni Paolo Pannini (1691-1765). Peintre baroque, d'abord formé au trompe l'œil, ses talents dans la scénographie, les perspectives architecturales et le décor, en font le créateur de la "vue idéale", et le maître ouvrant la voie à Hubert Robert (1733-1808)²⁸. Avec

27 La partie pittoresque d'un tableau "fait le plaisir des yeux, elle parle au goût, aux connaissances acquises : c'est dans elle que consiste la composition, l'ordonnance, le coloris, le clair-obscur, la correction, une convenance de toutes les parties accessoires, la finesse et l'élevation de la pensée, qui donne au spectateur le plaisir de voir au-delà de ce que le peintre y a représenté". Dezallier d'Argenville 1762.

28 Novosselskaïa *et al.* 1983.

Épilogue

Gilles Sauron

“Les monuments de Nîmes tiennent le premier rang parmi les antiquités de la France [...] c’est donc leur assigner la place qui leur convient que de commencer par eux le recueil de tous les Monuments anciens que je me propose de donner au public”. Je place en exergue de cette conclusion une phrase de Charles-Louis Clérisseau, citée dans la contribution d’Odile Parris-Barubé, et tirée des *Antiquités de la France*, paru en 1778. Car un des leitmotivs qui court tout au long des diverses études que l’on vient de lire est la conscience qui s’impose à l’esprit des antiquaires des siècles passés que Nîmes possède un patrimoine antique apte à rivaliser avec celui de Rome. Et le fait est que nous pouvons constater que Rome n’a conservé aucun de ses temples dans l’état où la Maison Carrée a traversé les vingt siècles qui nous séparent de sa construction. Et c’est une enquête passionnante que de suivre au fil du temps les étapes de l’appropriation d’un patrimoine aussi précieux par des esprits qui avaient encore tout à conquérir sur le terrain de la “science de l’Antiquité”, pour reprendre la formule si heureuse de l’érudition allemande du XIX^e siècle. Cela m’est un grand plaisir et un grand honneur de tenter d’apporter quelques lignes de conclusion à un ouvrage sur Nîmes et ses vestiges gallo-romains dans le miroir que leur ont présenté les meilleurs esprits de l’ère moderne. Je ne me souviens pas sans émotion de la découverte de cette cité extraordinaire, où mon maître Paul-Marie Duval m’avait envoyé voici près de quarante ans pour étudier la collection des cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux. J’avais été accueilli au musée archéologique avec une infinie générosité par monsieur Victor Lassalle, qui fut sans doute un des bons génies des antiquités nîmoises dans l’interminable histoire de leur conservation. Nous étions encore loin des lois de décentralisation et de la création des DRAC, et mes visites au sein de nombreuses collections d’antiquités gallo-romaines à l’époque m’avaient spontanément convaincu de la chance exceptionnelle dont Nîmes avait bénéficié dans la personnalité du conservateur de son musée archéologique.

Mais revenons aux contributions de ce nouveau livre sur les antiquités nîmoises, ou, plus précisément, sur les rapports que Nîmes a entretenus avec ses antiquités du XVI^e au XIX^e siècle. Ce qui frappe d’emblée, c’est que les antiquités de l’ancien oppidum des Volques Arécomiques, refondé sous une forme juridique inconnue de nos sources littéraires et épigraphiques à l’époque augustéenne, après avoir tant bien que mal survécu à des réutilisations successives et peut-être grâce à elles, ont plutôt bénéficié des tensions entre les dirigeants de la cité qui s’en disputaient la possession, les consuls de l’ancienne municipalité, et le pouvoir royal (G. Caillat). Et le fait est que les Nîmois de la Renaissance et des siècles classiques ont transmis un patrimoine, non seulement préservé, mais même mis en valeur avec goût, aux premières institutions nationales de protection des monuments historiques imaginés par le XIX^e siècle (F. Bercé). Mais, tout de même, on tremble en apprenant que la Tour Magne ou la Porte d’Auguste sont passées près de la destruction. Pendant longtemps, l’intérêt pour les monuments antiques se concentrera dans les milieux des antiquaires, qui étaient souvent des collectionneurs, répertoriés avec des indications sur leur musée privé dans des ouvrages popularisant les curiosités de certaines villes françaises,

et dont les activités confinaient à ce qu'on appellera au XVIII^e siècle l'"anticomanie". Tels le Nîmois Anne de Rulman au temps de Louis XIII, ou, à Montpellier au temps de Louis XIV, un Jean-Pierre d'Aigrefeuille ou un Rachin (F. César et M. Freyssinet). Certes on mit du temps pour identifier correctement les monuments nîmois, puisqu'on voyait dans la Maison Carrée une "basilique de Plotine", un "palais corinthien" ou un "prétoire", et dans l'édifice qui jouxte la Fontaine, un temple dédié alternativement à Vesta, aux divinités infernales, à Plotine ou à Isis et Sérapis, mais la Renaissance fut féconde en relevés, dont certains conservent le souvenir de décors à jamais disparus, comme à l'amphithéâtre (F. Lemerle). Et si la Maison Carrée devra au génie de Jean-François Séguier une identification précoce de temple dédié aux deux fils adoptifs d'Auguste (1758), la Fontaine attendra 1984 pour que Pierre Gros l'identifie à l'*Augusteum* de la ville. Le XVIII^e siècle vit la mise en valeur des antiquités de Nîmes (amphithéâtre, Maison Carrée, Jardin de la Fontaine) et l'argument de manifester l'ancienneté de la cité pour en rehausser le prestige ne fut pas un des moindres à l'origine du dégagement des monuments gallo-romains et de leur restauration (ou recréation, comme à la Fontaine) et, d'une façon générale, de l'urbanisme moderne de la ville.

À cette époque, en France, l'approche de l'Antiquité se modifiait, et avec les conceptions, c'est le sens même des mots qui évoluait, comme celui de "monument" (O. Parsis-Barubé). Et plusieurs contributions soulignent l'importance de certaines personnalités parmi les antiquaires de l'Ancien Régime, du comte de Caylus à Charles-Louis Clérisseau, qui ont incarné les progrès d'un parcours intellectuel qui part de la curiosité, éventuellement érudite, pour aboutir à une science méthodique (O. Parsis-Barubé, F. Lemerle, F. Pugnière, P. Pinon). Aidée, entre 1760 et 1812, par le dégagement des monuments antiques de Nîmes grâce à la suppression des constructions qui les parasitaient, sans parler du charmant aménagement de la Fontaine par Jean-Philippe Mareschal à partir de 1738, encouragée par les séances et les publications de l'Académie royale de Nîmes (née en 1682, mais ressuscitée en 1752), l'activité des antiquaires au Siècle des lumières fut marquée en effet par les fortes personnalités d'un Léon Ménard, qui publia à partir de 1755 une *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Nismes*, ou d'un Jean-François Séguier, qui joignait à une connaissance précise des monnaies antiques celle, plus originale alors, des inscriptions, et auteur en 1759 de son immortelle *Dissertation de l'inscription de la Maison Carrée*, que Michel Christol a eu l'heureuse idée de rééditer en 2005. Mais le progrès suit toujours un cours discontinu. Jean-François Séguier lui-même, qui parvint à décrypter, à partir des trous de fixations de ses lettres de bronze, l'inscription de la Maison Carrée, rencontrera l'incrédulité après sa mort auprès de la science officielle, et le débat ne sera véritablement clos en faveur de ce grand Nîmois, après d'autres errements, comme l'idée d'une double inscription soutenue par Émile Espérandieu, qu'avec la parution de la monographie de Pierre Gros et Robert Amy sur la Maison Carrée, en 1979 ! Alors que le comte de Caylus avait affirmé l'antériorité absolue des mégalithes sur l'architecture romaine (1764), Félix le Royer de la Sauvagère faisait des alignements de Carnac les vestiges d'un camp romain (1770), mais Caylus lui-même, qui prit pourtant l'initiative d'ajouter à son recueil, initialement consacré aux antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines (1752), les "antiquités gauloises" (1759), aura une conception plus étroite de ces dernières, limitée surtout aux monuments gallo-romains du Midi, que celle manifestée en 1734 par Bernard de Montfaucon quand il s'intéressait aux "anciennes armes des Gaulois".

Car cette époque voit l'émergence des antiquités nationales, notion aujourd'hui bizarrement controversée, mais qui correspondait à la reconnaissance du passé gaulois de la France et de sa mutation dans le cadre romain après la conquête de la Gaule par César : la nouvelle locution apparaît à côté de celle de "monuments historiques" et d'"archéologie" sous la plume d'Aubin-Louis Millin en 1790 sous la Révolution et le Directoire, et c'est une nouvelle histoire qui commence, où l'étude de l'Antiquité devient objet d'enseignement et doit s'appropriier la rigueur méthodologique des sciences de la nature. Puis viendra le temps des enquêtes systématiques sur le territoire national. Ce sera le "moment Guizot", à partir de 1830, pour reprendre l'heureuse formule d'Odile Parsis-Barubé, dont j'essaie de résumer ici la pénétrante contribution. Il est par ailleurs curieux de noter que l'intelligence des phénomènes historiques était troublée au temps des Lumières par des idées préconçues (à une époque où Jean-Jacques Rousseau déclare : "J'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés" !), même dans l'*Encyclopédie*, comme celle, winckelmanienne et, par la suite, rieglienne, du progrès des arts et de leur éventuelle décadence. Le besoin de juger engendre le préjugé.

Au cours de la Renaissance et de l'époque classique, les monuments antiques de Nîmes ont continué d'inspirer les architectes comme au Moyen Âge, mais sous des formes renouvelées. Victor Lassalle, qui avait consacré en 1970 un mémoire qui a fait date sur *L'influence antique dans l'art roman provençal*, montre comment la Maison Carrée, en plusieurs parties de son architecture, les formes de son entablement en particulier, et de son décor, surtout les chapiteaux et les frises de rinceaux qui l'encadrent sur trois côtés (mais la frise analogue quoique différente dans le détail du théâtre d'Arles est parfois entrée en concurrence !), a été la source de thèmes architecturaux et ornementaux, mais avec souvent des simplifications et des transpositions. L'amphithéâtre et le "Temple de Diane" (l'édifice antique de la Fontaine) ont servi aussi, mais moins souvent, de modèles, comme on le voit dans l'architecture et le décor de l'hôtel de Bernis, qui emprunte aux deux monuments, mais surtout dans le décor architectural des châteaux d'Uzès et de Marsillargues, où les échos des particularités ornementales du "Temple de Diane" se font insistants. Comme l'observe V. Lassalle, à côté des emprunts lointains et de la créativité des praticiens de l'architecture et du décor, l'imitation des monuments antiques de la ville fut de règle dans les constructions de l'époque moderne à Nîmes.

Il ne manqua pas de figures originales et savoureuses dans le milieu des antiquaires nîmois, tel cet abbé Folard, qui savait assez de latin pour composer une inscription fautive en forme de dédicace à Antonin le Pieux, attribuant à cet empereur l'essentiel des constructions antiques de Nîmes, et ne faisant ainsi qu'essayer de conforter une idée qui s'appuyait abusivement sur une notice de l'*Histoire Auguste* (M. Christol), tel aussi l'abbé Pichony, qui avouait avoir dépensé des sommes énormes pour sa collection d'antiquités, et surtout de médailles, à une époque où les fouilles du Jardin de la Fontaine avaient alimenté dans de fortes proportions le trafic de ce genre d'objets (O. Cavalier), ou Jean-François-Aimé Perrot, collectionneur et savant amateur, qui s'improvisa audacieusement égyptologue à l'époque même où Champollion déchiffrait les hiéroglyphes (P. Tardat).

Conservation des monuments et connaissance intime de leur architecture et de leur décor, restaurations et réaménagements, tout ce qui a permis que nous puissions aujourd'hui encore contempler les admirables vestiges de la cité gallo-romaine est le fruit, on le voit, de la passion des Nîmois pour leur passé, passion qui tournait parfois à la manie, mais à une manie en somme salutaire. Car ces monuments ont été aimés, et des dessins de Poldo d'Albenas à ceux de Clérisseau, des peintures de Hubert Robert (P. Trarieux) aux innombrables photographies inaugurées par les daguerréotypes de l'opticien Lerebours à partir de 1840 (H. Bocard), ce sont des regards bien divers qui se sont portés sur les monuments antiques de Nîmes, regards de natifs de la ville ou de gens extérieurs, regards d'architectes, d'antiquaires, d'esthètes ou de simples curieux, mais toujours regards d'amoureux. Et, en dernière analyse, on peut suggérer que les monuments antiques de Nîmes se sont en partie conservés d'eux-mêmes, parce qu'ils incarnaient en quelque sorte une présence nécessaire, la Tour Magne, conçue dès l'origine comme une sorte de fanal annonçant au loin la présence de la cité, la Fontaine, décor bucolique dans la ville au charme unique dès sa conception comme sanctuaire de Nemausus enrichi de la présence du culte impérial, la Porte d'Auguste et la Maison Carrée, manifestations inaugurales et d'une rare perfection de l'ordre corinthien romain, qui est un des legs les plus durables du régime augustéen à l'histoire des hommes, l'amphithéâtre aussi, témoignant d'un autre aspect de l'architecture des Romains, l'alliance indestructible de la beauté, de la solidité et de l'utilité. Imaginée par le pouvoir augustéen comme une petite Rome à la mode des nouveaux choix esthétiques du régime, Nîmes est demeurée depuis la Renaissance, non pas la ville romaine la mieux conservée (comme Pompéi ou Lepcis), mais celle dont la parure monumentale préserve à l'état natif l'apport de Rome à l'histoire de la beauté.